

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. . . . . 10 f.
Six mois. . . . . 21
Un an . . . . . 40

L'abonnement continue, sans
avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces :
Roubaix, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanverbeke, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Régis, libraire, rue Grande-Chaussée;
A PARIS, chez M. Havas, Lafitte-Bouillier et Cie, place de la Bourse, 8; BRUXELLES, A l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MENEUX
Le Nord de la France :
Trois mois. . . . . 12 fr.
Six mois. . . . . 23
Un an . . . . . 44
Annonces : 15 centimes la ligne
Réclames : 25 centimes
— On traite à forfait.

ROUBAIX 12 DÉCEMBRE 1871

BULLETIN QUOTIDIEN

La dénonciation par la France de son
traité de commerce avec l'Angleterre
entraînera la dénonciation du traité
belge. Déjà le message le faisait pressentir;
une correspondance belge confirme le
fait.

La manière plus que leste avec laquelle
le parlement allemand a tranché
certaines questions de législation civile, a
réveillé le particularisme dans les Etats
du Midi. A Munich comme à Stuttgart,
ce parti réclame le respect des droits
autonomes que les conventions de
Versailles auraient réservés aux législatures
de la Bavière et du Wurtemberg. On
prétend que toute loi votée par le
Parlement de l'empire et qui modifierait
la situation des Etats du midi, telle qu'elle
est consacrée par les traités, doit être
approuvée par la législature de ces Etats.
La question vient d'être portée devant
les Chambres du Wurtemberg par une
proposition formulée à propos du service
militaire obligatoire; elle le sera
probablement aussi à la Chambre
des députés de Munich, à l'occasion
de la ratification de la loi votée par
le Parlement allemand, et qui soumet
le clergé à un régime pénal très
élastique, au sujet des manifestations
politiques que ses membres pourraient
se permettre contre les lois et les
institutions.

On sait que le gouvernement prussien
a présenté aux Chambres du Royaume
un certain nombre de projets de lois
concernant les finances et les travaux
publics. Le ministre du commerce
demande pour la construction de nouvelles
lignes de chemins de fer et le matériel
d'exploitation des crédits s'élevant à 27
millions de thalers, environ 100 millions
de francs. Le ministre des finances
propose, en outre, la suppression de certains
impôts indirects. A partir du 1er
janvier, 5 millions de contribuables
profiteront de cette mesure, dont il résultera
pour le fisc une déficit de 2 millions
et demi de thalers.

Le Journal officiel contient un grand
nombre de nominations dans les
sous-préfectures, ainsi que des promotions
dans l'armée et la Légion d'honneur, plus
un décret concernant la tenue et la
discipline des corps de la marine.

En vertu d'une note également publiée
dans l'Officiel, les titres de la dette
permanente ou consolidée romaine sont
tous soumis à l'échange contre les titres
du consolidé italien 5 p. 0/0, et doivent être
présentés pour cette opération avant
la fin de l'année 1871. Si ces titres ou
des documents équivalents ou la déclaration
de leur perte n'ont pas été présentés
en temps utile, ils ne seront pas
perimés pour autant, mais les intérêts du
terme éché tomberont en déchéance et il
ne sera payé que ceux du semestre en cours
à l'époque à laquelle ces titres ou leurs
équivalents seront présentés. Le
consolidé romain n'étant payable qu'à
l'intérieur, l'échange des titres doit avoir
lieu dans le royaume. Néanmoins, le
gouvernement italien, déférant au vœu
exprimé

par le gouvernement français, a autorisé
la maison Rothschild, de Paris, ainsi
que les délégués du ministère royal des
finances auprès de cette maison, à
accepter jusqu'au 31 décembre, les dépôts
des titres à échanger de la dette
permanente romaine et à en délivrer des
recus provisoires. Ces titres pourraient
aussi être envoyés au 1er janvier en Italie,
où l'échange sera effectué.

Des avis de Versailles annoncent que
le bruit d'un voyage à Lyon, du
président de la République, ne trouve
aucune créance.
Les régions officielles de Madrid, sont
toujours fort agitées par les
compétitions de MM. Zorilla et Sagasta. On
parlait, le 10 au soir, dans la capitale de
l'Espagne, qu'un émissaire, M. Arthur
Marcoy, s'est rendu de Londres à
Logroño, pour obtenir du maréchal
Espartero, qu'il intervienne entre MM.
Sagasta et Zorilla. Voilà donc à quoi
tiennent la fortune et la tranquillité de
l'Espagne; à la réconciliation de deux
hommes!

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Versailles :
On s'entretenait, dans les couloirs, de
l'incident qui a marqué le début de la
dernière séance. Les députés de la gauche
continuent, comme samedi, à blâmer les
violences manifestées par MM. Rouvier
et Oudinet. Ces deux députés assistaient à la
séance.

On parle, dit le Français, d'une
demande en autorisation de poursuites
contre M. Rouvier, député des Bouches-du-Rhône.
M. Rouvier a signé, dans le journal
l'Égalité, de Marseille, un article
contre la Commission des grâces.

La peine de la censure simple a été,
en 1871, prononcée contre MM. Beaune,
Napoléon Bonaparte, Michel de Bourges
et Miot. La censure, avec exclusion
temporaire, avait atteint à la même
époque MM. Edmond Valentin et
Émile de Girardin.

Le ministre de l'intérieur a demandé
à être entendu par la Commission
chargée d'examiner la proposition du
comte Duchatel, tendant à ramener
l'Assemblée à Paris.

Voici les divers projets émanés de
l'initiative parlementaire au sujet de
l'instruction publique. M. Lacroix
propose de rendre l'instruction
gratuite et obligatoire, et de
fixer le minimum du traitement de
l'instituteur à 1,200 fr. M. Farcy
propose, de son côté, une réorganisation
générale de l'armée nationale sur
cette triple base : instruction
gratuite et obligatoire, service
militaire obligatoire, concours pour
tous les grades, M. Ed. Charton
demande que l'instituteur soit
pourvu du brevet complet.

La majorité de la chambre est
d'accord pour donner à la loi militaire
voter la rétroactivité la plus
complète, pour arriver immédiatement
à de forts effectifs.

L'Union républicaine, qui compte 75
membres, s'est réunie dimanche à
Paris, sous la présidence de M. Corbon
et a fixé définitivement le lieu de
ses réunions, qui se tiendront
rue de la Sourdière. Elle a aussi
arrêté son règlement. Dans une
séance prochaine, elle se
subdivisera en commissions
correspondant aux divers ministères
et désignera les ora-

teurs chargés de soutenir la
discussion, dans les graves débats
qui vont s'engager à l'Assemblée
nationale.

Au dire du National, la réunion
aurait désigné deux de ses
membres, MM. Langlois et
Eherminier, pour remplir l'office de
censeurs, noter les infirmités de la
discipline, les inexactitudes aux
bureaux et aux séances, en rendre
compte à l'Union et communiquer
en même temps la liste des
comptables aux journaux
démocratiques. L'Union républicaine
a ajourné la publication de son
manifeste et fixé sa prochaine
séance à mardi.

La réunion de la gauche
républicaine qui n'a pu avoir lieu,
faute de local, dit-on, se
tiendra, paraît-il, jeudi, à
Versailles.

Il arrive un grand bonheur au
Messager de M. Thiers, il est
violemment attaqué par toutes
les fractions de la gauche,
depuis la gauche jésuite du
Siècle, jusqu'à la gauche
communiste du Radical.

L'organe de l'extrême gauche de
l'Assemblée, l'Avenir national,
résume comme il suit le résultat
politique du Message :

« M. Thiers amoindrit par sa propre
vo lonté, M. Thiers renonçant à toute
initiative, M. Thiers, oubliant
jusqu'au nom de la République,
laisse face à face la loi jorité
monarchique et le pays. Au lieu
de contenir les partis, il leur
ouvre le champ et leur dit : « Allez
et combattez, je serai juge du
camp. Nous avions rêvé un autre
rôle pour le président de la
République française. »

Le journal de M. Gambetta, la
République française, invite toutes
les fractions de la gauche à
rompre définitivement avec
M. Thiers et à engager une
lutte ouverte contre la majorité
de l'Assemblée. Nous verrons si
M. Gambetta porte à la tribune
la politique indiquée dans les
provocations suivantes de son
journal :

« Une situation nouvelle est créée,
un grand devoir est imposé à
la gauche par le Message
d'avant-hier, que la France est
aujourd'hui à même d'apprécier.
Le voilà qui couvrirait les périls
de cette confiance trop docile
est maintenant déchiré. Le
Message d'avant-hier a dessillé
les yeux les plus prévenus. La
gauche, qui peut continuer
d'attacher du prix aux services
de M. Thiers, ne saurait souscrire
un seul moment, ne fût-ce que
par son silence, à la politique
qui lui a été tracée. »

« La gauche doit, à partir
d'aujourd'hui, se considérer
comme responsable du sort
de la République et du pays.
Jamais les circonstances n'ont
été plus graves, jamais le
devoir n'a été plus clair et
plus pressant. L'action est à
cette heure la vraie sagesse;
la gauche s'empresse de le
reconnaître. Attendre serait
la plus coupable des imprudences,
s'abstenir serait abdiquer. »

Il faut nous attendre à un
redoublement d'attaques contre
la majorité de l'Assemblée et
à voir recommencer la
campagne pour la dissolution.

M. Thiers comprendra-t-il
enfin que le moment est
passé de la politique d'équivoque
et de bascule?

Quant à la majorité, elle a
le devoir impérieux que jamais
de persister dans l'attitude
d'union et de fermeté qu'elle
vient de montrer en rentrant
à Versailles et en manifestant
ses volontés d'y rester.

Ceux qui croient à la République
(ils deviennent plus rares de
jour en jour), feront bien de
se rappeler la séance du 9
décembre. M. Ordinaire et ses
amis, voilà les vrais républicains,
voilà l'expression la plus pure
du régime par lequel on aspire
à nous régénérer. On a vu
comment ces démocrates modèles
respectent la loi, le suffrage
universel, la représentation
nationale; ils traitent d'assassins
les collègues honorables qui
laissent la justice suivre son
cours, et gardent leur estime
pour les gens de la Commune,
qui, eux aussi, se disent les
meilleurs républicains.

Les hommes qui amnistient les
bourreaux et qui s'occupent si
peu des victimes ne sont pas
seuls; ils constituent en France
un parti, ils ont des journaux
et une organisation; leur
existence ne s'effrite pas dans
les ténèbres de ces sociétés
qui échappent à l'œil du
pouvoir; ils ont un pied dans
les Conseils municipaux,
peut-être même en d'autres
régions administratives. Ces
groupes enrégimentés sur toute
la surface du territoire forment
chez nous le vrai parti
républicain. Ils ne reconnaissent,
en dehors de leurs rangs,
personne qui soit digne de
servir la République. Par
delà leurs étroites frontières
politiques, ils n'aperçoivent
que des traîtres, des réactionnaires,
des cléricaux.

Les hommes d'Etat, qui ont
entrepris de fonder la République
dans notre pays, sont du même
coup excommuniés par les
républicains, et condamnés à
essayer leur œuvre avec les
concoeurs des hommes monarchiques
de toute nuance. Jamais
en politique la raison ne fut
plus complètement renversée,
jamais le faux n'éclaircit plus
durement un peuple.

Pour justifier ce bizarre
provisoire que la logique démolit
d'heure en heure, on nous
avait dit que la constitution
du gouvernement définitif
anéantirait la guerre civile;
or, c'est précisément le
provisoire qui a ouvert la
porte à d'horribles déchirements.

C'est sous le régime du
provisoire que s'est engagée
une effroyable lutte entre
Versailles, qui représentait
la France, et Paris qui
représentait la révolution.
La politique officielle, depuis
dix mois, a pu ébranler le
monde par son manque de
clairevoyance. Le péril n'est
jamais venu par où elle
l'attendait; il est toujours
venu par où elle ne l'attendait
pas.

Et, pour conclure, nous
supplions tous les hommes
d'intelligence et de bonne
foi d'en finir avec des
illusions trop longtemps
prolongées. Il ne faudrait
pas que les illusions
devinssent des complications.

PONJOLAT.

Informations-Nouvelles

M. Ernest Picard, ambassadeur
de France en Belgique, est
revenu hier à Paris. Il a eu
un entretien avec le chef du
pouvoir exécutif.

Les journaux de Montpellier
contiennent un décret
prononçant la révocation
du maire de Cette.

Ainsi que nous l'avions
fait pressentir, l'ex-général
Crémier vient d'être mis
à la réforme par décision
du conseil de guerre
chargé de statuer sur sa
condamnation.

Le ministre de la guerre
vient de prendre des
mesures pour augmenter
le rationnement de bois
pour le chauffage des
troupes campées aux
environs de Paris.

La réclame ne respecte
rien. Un négociant
parisien a eu la singulière
idée d'envoyer à ses
clients un prospectus
en partie double, sous
la forme de deux cartes;
avec le portrait de M.
Thiers sur l'une et le
portrait du duc d'Aumale
sur l'autre.

On mande de Toronto,
9 décembre : « Trois
Français de sang mêlé
ont comparu devant le
juge sous l'inculpation
d'avoir pris part à
l'invasion du Canada,
sous le commandement
de O'Reil; l'un d'eux a
été condamné à mort. »

Un télégramme adressé
de Rome au Courrier
de la Meuse, et qui
lui est arrivé par
Amsterdam, porte que
le comte Duchastel,
ministre de Hollande
près Sa Sainteté Pie
IX, a offert au
gouvernement néerlandais
de continuer à occuper
son poste « à ses frais »,
afin d'enlever à la
Chambre tout motif
d'insister sur son
rappel.

A l'occasion du récent
toast prononcé par
le czar, la plupart des
journaux disent qu'ils
n'ignoraient pas les
sentiments personnels
de l'empereur Alexandre;
mais ils constatent
que la nouvelle situation
européenne créée par
les victoires de la Prusse
conduit nécessairement
à une alliance franco-
russe, laquelle est
déjà mise en avant
par les instincts et
les intérêts des deux
peuples.

Le Conseil municipal
de Marseille refuse
d'accorder une
subvention au grand
théâtre. Une
souscription est
ouverte en ville
pour un Opéra.

Il y a bien, les caissiers
allemands ! Le
procureur d'Etat de
Saverne vient d'être
informé que le
percepteur allemand
de Schirmeck, ancien
chef-lieu de canton
du département
des Vosges, a pris
la fuite, en
« sauvant la caisse »
et 500,000 francs
dedans.

Le jeune M. Ordinaire
est, à proprement
parler, le député de
la rue Grôle, et non
point de la ville de
Lyon. Il y est à
peu près inconnu.
Le relieur Fabvier
cherchait un
représentant qui
voulût bien
accepter son
mandat impératif.
Tous les gens
sensés se dérobaient.
Le dictateur des
scrutins lyonnais
alla chercher au
fond de la
Franche-Comté
ce jeune Ordinaire,
qui attendait
tranquillement
dans ses foyers
que l'heure
des gambettistes
vint de nouveau
à sonner. Il
accepta tout. Les
moutons du
suffrage universel
obéirent à la
voix de leur
berger, et voilà
comment les
Lyonnais ont
un mandataire
dont ils n'avaient
jamais entendu
parler.

C'était après la
lecture du fameux
message. M. Thiers
regagnait ses
appartements,
accompagné de
son fidèle Barthélemy
Saint-Hilaire.

Encore un message
comme celui-là,
fit-il tout à coup,
et je n'aurai plus
un seul parti-an
dans la Chambre.
La droite ne me
pardonnait jamais
les applaudissements
de la gauche, et
la gauche n'oubliait
pas les très
bien ! de la droite.

Ce qui prouve la
vérité du précepte
de l'Évangile :
« Que votre gauche
ignore ce que
fait votre droite. »
Toute la politique
est là.

On annonce
d'Angleterre la
mort du général
sir James-Jorke
Scarlette, âgé de
73 ans.

FEUILLETTE DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 13 DÉCEMBRE 1871

— 27 —

Jacques de Brancion

TOME SECOND

CHAPITRE VI.

LES PREMIÈRES HIRONDELLES.

(Suite)

« En entendant ces terribles
paroles, je crus que j'allais
mourir de douleur, comme
j'avais failli mourir de
joie une heure auparavant. »

« Non, vous n'aurez pas
le cœur de commettre un
acte de barbarie
semblable ! répondis-je
avec désespoir à
l'officier qui me
contemplant d'un air
profondément triste,
et qui reprit : »

« Ce sera malgré moi,
croyez-le bien; mais mes
ordres sont positifs,
et j'espère que vous
ne m'obligerez pas
à employer la
violence pour
vous contraindre
à retourner sur
vos pas. »

« — La violence...! retourner
sur mes pas...! m'écriais-je,
tremblant de colère. »

« Et m'élançant sur un
ratelier d'armes qui se
trouvait à ma portée,
j'y pris un fusil, je l'armai,
et plaçant la crosse
à mon épaule, j'ajoutai
avec plus de calme,
mais d'un ton résolu : »

« Le premier qui avance,
je le tue... on me
tuera après, je le sais,
mais du moins je
serai mort en France. »

« Hélène, qui était restée
dehors, sur notre cheval,
ne me voyant pas
revenir, avait mis pied
à terre, et elle entra
dans le corps-de-garde. »

« Mon attitude, ma figure
enflammée de fureur,
lui dirent que quelque
chose d'extraordinaire
se passait, de sorte
qu'après avoir hésité
un moment, elle se
jeta aux pieds de
l'officier, et elle lui
cria d'une voix
déchirante : »

« — Monsieur, ne faites
pas de mal à mon
frère ! il est si heureux
de revoir la France... »

« — Hélène ! criai-je à
mon tour sans quitter
ma position défensive,
veux-tu mourir ici ou
retourner en exil ? »

« — Je veux mourir
avec toi, si tu meurs... »

« Telle fut sa réponse.
Et elle vint m'entourer
de ses petits bras. »

« Je jetai un regard sur
l'officier, et je vis qu'il
avait de grosses larmes
dans les yeux. »

« Quel âge avez-vous
donc, que vous êtes si
brave, me demanda-t-il. »

« — Est-ce qu'il y a un
âge pour être

brave ? J'ai eu quinze
ans au mois de janvier
dernier. »

« — Quinze ans ! s'écria
l'officier. Mais alors la
loi ne vous concerne
pas, mon enfant. Posez
ce fusil et venez m'embrasser. »

« Je ne me fis pas
répéter cette bonne
parole, et je sautai au
cou de l'officier. Ma
taille l'avait trompé sur
mon âge. »

« Il nous conduisit à
la meilleure auberge
du village, et il voulut
absolument nous donner
à souper pour
entendre notre
histoire. »

« C'est lui qui m'a
tracé notre itinéraire
jusqu'ici. J'espère que
je le reverrai un jour. »

« Maintenant, mes amis,
continua Jacques, je
n'ai plus rien à vous
apprendre, mais j'ai à
vous dire que rien ne
manque à mon bonheur,
puisque je suis près
de vous pour ne plus
vous quitter. Le
lendemain, qui était
un dimanche, les
habitants du château
partirent de bon
matin pour se rendre
à la messe paroissiale,
qui, depuis le
rétablissement du
culte, se célébrait à
huit heures précises. »

« Ce n'avait pas été
une petite affaire que
de déterminer Adrienne
à accompagner ses
maîtres dans cette
première visite au
village. D'abord,
même depuis que
sa réconciliation avec
Vivant l'avait rendue
plus abordable, elle
s'était toujours
refusée à s'éloigner
de l'enceinte du
château, puis elle
redoutait, sans en
convenir, toutefois,
que les deux orphelins
ne fussent pas des
gens du pays »

l'accueil qu'elle rêvait
pour eux depuis qu'il
lui était impossible
de révoquer en
doute leur retour. »

« Il fallut donc que
Jacques interposât
en quelque sorte
son autorité pour vaincre
l'obstination de la
vieille femme de
charge, qui ne céda
qu'avec une visible
répugnance, et en
marmottant entre
ses dents cette
phrase dans laquelle
se résumaient toutes
ses craintes. Je
parle que ce
trembleur de
cœur ne leur
offrirait pas
seulement l'eau
bénite comme
du temps de M. le
comte. »

« Bah ! bah ! ma
bonne amie, dit
Jacques, qui avait
entendu sa réflexion,
pourvu qu'il en
tombe une goutte
sur moi je serai
content. Allez
vous mettre dans
vos plus beaux
atours, et partons :
nous sommes déjà
un peu en retard. »

« Une demi-heure
après, Adrienne
repartit, ayant de
son mieux suivi
la recommandation
de son jeune maître. »

« Elle avait tiré
d'un vieux coffre
une robe en
gougouran couleur
gorge-pigeon,
présent de noces
de la comtesse,
qui n'avait pas
vu le jour depuis
l'hiver de 1789.
Cette robe, dont
la coupe remontait
à quatorze
années, était
d'une ampleur
prodigieuse, qu'augmentait
encore, en
apparence du
moins, la maigreur
de celle qui
portait. Un
immense mantelet
en linon, un
bonnet de dentelle,
monté sur
une carcasse
qui avait la
forme d'un
melon à côtes,
et des mules
à talons
complétaient
le costume
d'Adrienne,
costume dans
lequel la
pauvre
vieille femme
de charge ne
paraissait guère »

plus à son aise que si
elle eût été la
reine des
Sandwich. »

« Jacques la
remercia de sa
condescendance à
ses désirs, et
Hélène lui dit
qu'elle était
bien plus belle
que dans sa
vaine robe
noire. »

« On se mit en
marche vers
huit heures
moins un quart,
ce qui ne
laissait aucune
chance d'arriver
à l'église avant
le commencement
de l'office. »

« Comme la
veille, le temps
était délicieux :
il semblait que
la nature se
fût parée pour
fêter le retour
du jeune
proscrit. Les
buissons
inclinaient
leurs rameaux
verdoyants sur
son front, les
grands arbres
murmuraient
harmonieusement
autour de lui,
les oiseaux
redisaient leur
plus doux
chant sur son
passage. »

« A la fois
radieux et
recueilli, prenant
sa scie par la
main, et suivi
de ses fidèles
serveurs, Jacques
s'avancait
vers le village,
respirant avec
délices cette
joie printanière
dont parle Milton;
et, ainsi que
lui, tous les
êtres animés
ressentaient
cette surabondance
de vie qui se
développe si
rapidement au
moment de
l'année où
la nature
commence à
jouir de son
réveil, après
le long
sommeil qui
la retenait
engourdie. La
fauvette
et le rossignol,
en lui répétant
à l'envi
dans leurs
joyeux concerts,
que l'hiver
avait fui sans
retour, semblaient
lui dire aussi
que les
rigueurs de
l'exil ne
recommenceraient
jamais pour
lui, et sur le
fond de la
riante perspective
qui se
peignait à
son imagination,
il voyait de »